PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

AVIS AUX NAVIGATEURS



CONTRAINTES DE NAVIGATION

Avis N° 44/2023 – Objet : dragage du chenal de La Rochelle

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
La drague « Cap d'Aunis » va intervenir dans le chenal d'accès au port des Minimes et au vieux port du 01/10/2023 au 15/05/2024

La drague portera, de jour comme de nuit, les signaux réglementaires du code international, et sera en écoute V.H.F. sur les canaux 9 et 16.

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront :

- Naviguer avec prudence à proximité de la drague (attention aux zones d'évitement de la drague)
- Ne pas entraver les mouvements de la drague
- Suivre scrupuleusement et immédiatement les instructions données par le personnel de la drague
- Respecter les signaux arborés par la drague
- Respecter les consignes données par l'autorité portuaire

Des informations complémentaires sont à votre disposition sur notre site :

- Pourquoi draguer https://www.portlarochelle.com/infos_dragage/pourquoi-draguer/
- Campagne de dragage 2022-2023 : https://www.portlarochelle.com/infos_dragage/dragage-port-minimes/

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 09/09/2023

Patrice BERNIER
Maître de port principal

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel



RÉGIE DU PORT - Avenue de la Capitainerie, 17026 La Rochelle Cedex 1 - France. Tél.: 05 46 44 41 20 / VHF Canal 9 - capitainerie@portlarochelle.com